CREAI BRETAGNE

Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations *en faveur des personnes en situation de vulnérabilité*

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Réunion finale de restitution

2 juin 2022

Aurélie Lermenier
CREAI Bretagne

Vue d'ensemble de la démarche d'analyse des besoins sociaux

Phase de diagnostic

- Diagnostic social du territoire
- Thématiques prioritaires et préconisations

Phase de décision

- Priorisations
- Décisions des équipes municipales

Phase d'action

- Fiches actions
- Inscription dans les différents plans et programmes

Phase d'évaluation

- Méthodologie d'évaluation
- Suivi d'indicateurs clés

Accompagnement CREAI → Equipes municipales → Ensemble des acteurs locaux des 4 communes

CREAI BRETAGNE · LANCIEUX · Le Minihic-sur-Rance · Saint Briac sur-mer · Saint Lunaire

Les grandes étapes de l'accompagnement par le CREAI

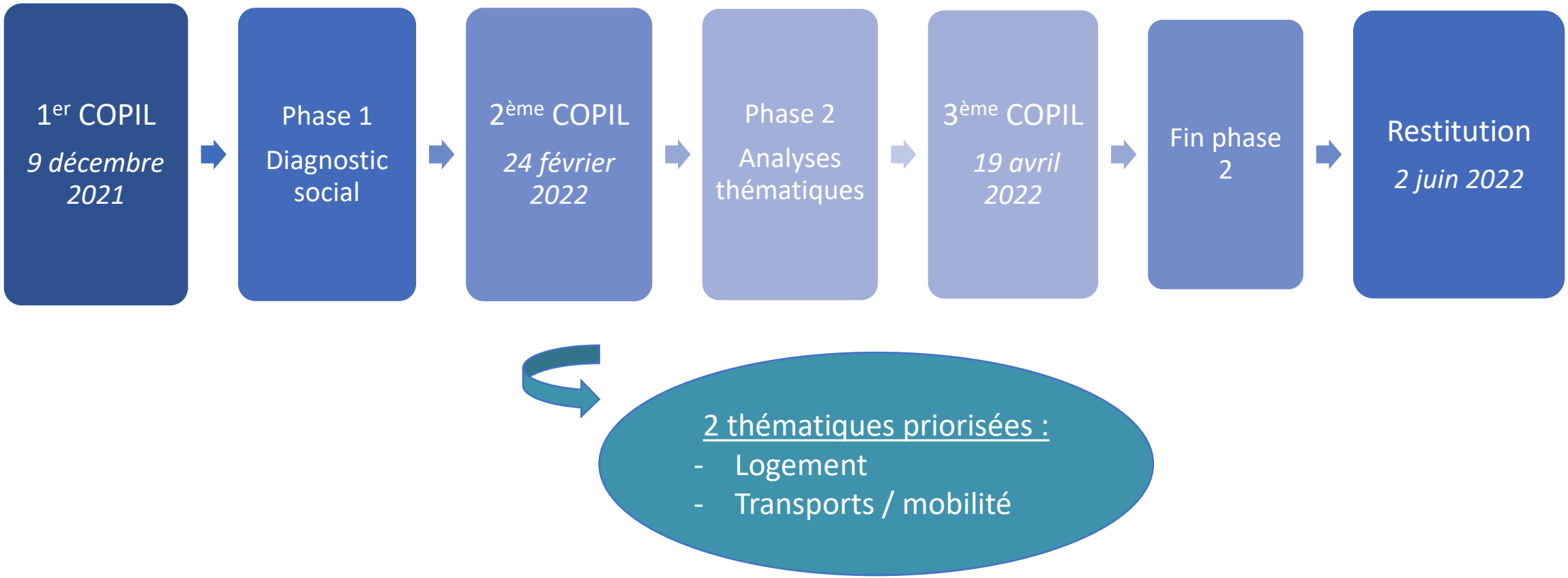

Diagnostic socio-démographique

Méthodologie : phase 1 / diagnostic social

- Réaliser un diagnostic social/portrait de territoire mettant en avant les besoins sociaux
- Identifier les enjeux du territoire en termes d'actions sociales
- Prioriser les thématiques à approfondir

- Identification des caractéristiques et évolutions des 4 communes, en termes socio-démographiques
- Proposition des thématiques à approfondir dans la phase 2 (analyse des sujets jugés prioritaires)

Collecte de statistiques (données quantitatives) avec représentations cartographiques et analyse

- En prenant appui sur des indicateurs existants et sur l'expertise du CREAI pour identifier les données nécessaires
- En mobilisant les différentes sources d'information

Géographie

- Trois communes avec le même profil : Lancieux, Saint-Briac-sur-Mer et Saint-Lunaire
- Communes urbaines à densité intermédiaire, d'une unité urbaine de 20 000 à 50 000 habitants
- Une commune avec un autre profil : Le Minihic-sur-Rance
- Commune rurale peu dense, hors unité urbaine et sous faible influence d'un pôle

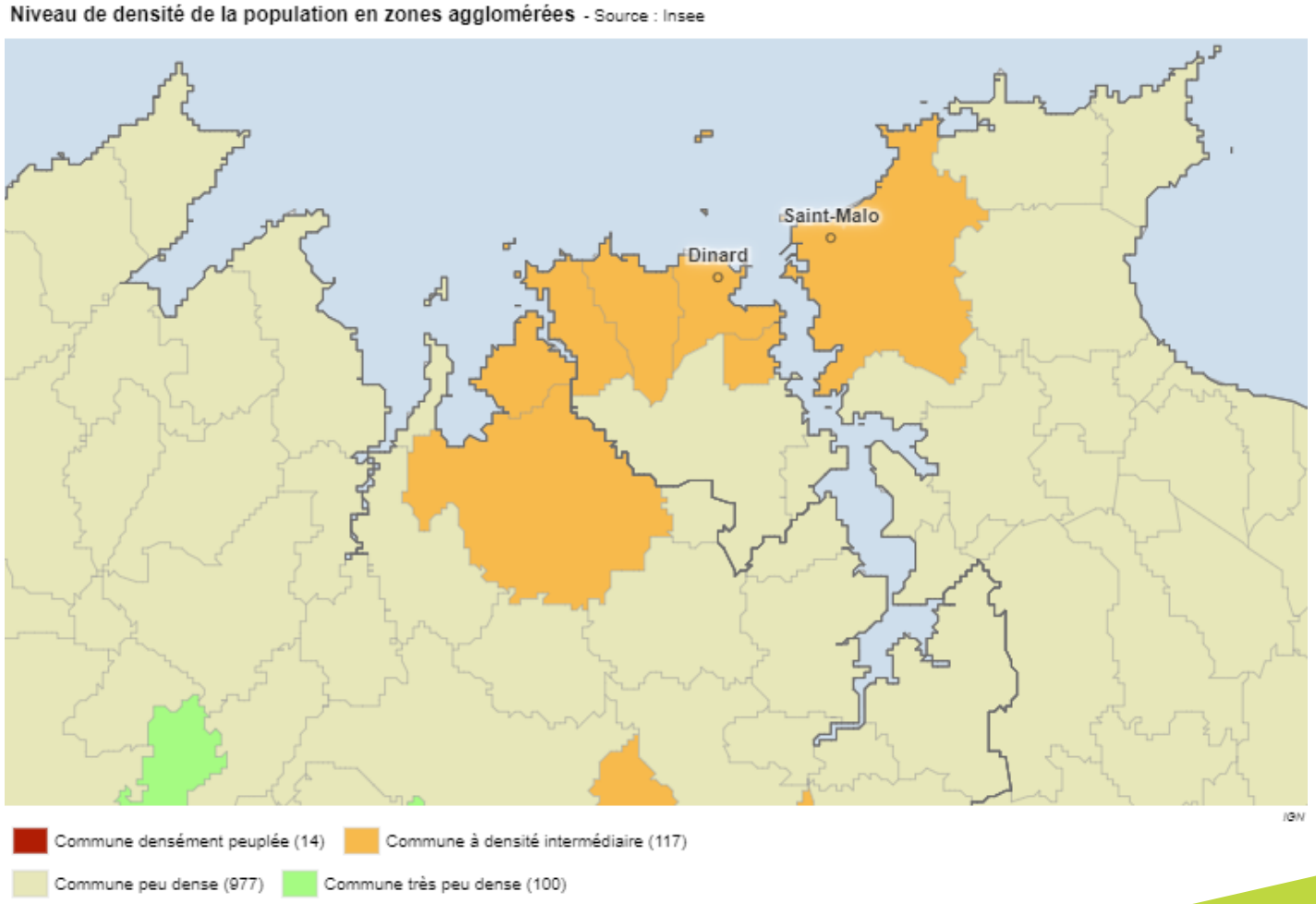

Démographie

- Toutes les communes ont **gagné des habitants** entre 2014 et 2019, mais le solde naturel (écart naissances/décès) est négatif (solde migratoire ++)

	Côtes d'Armor	Lancieux	CC Côte d'Emeraude	Le Minihic-sur-Rance	Saint-Briac-sur-Mer	Saint-Lunaire	Ille-et-Vilaine
Nombre d'habitants 2019	600 582	1 558	31 728	1 483	2 193	2 460	1 079 498
Evolution population 2014-2019	3 185	43	1 805	84	215	181	47 258
Taux annuel global 2014-2019	0,11	**0,56**	1,18	1,17	**2,09**	1,54	0,9

- Le Minihic-sur-Rance : familles (et notamment monoparentales) et couples sans enfants ▲ / personnes seules ▼
- Saint-Briac et Saint-Lunaire : couples sans enfants ▲ (en lien avec la population + âgée)
- **Sous-représentation des moins de 30 ans et nette surreprésentation des 60 ans et plus,** en particulier à Saint-Briac-sur-Mer
- Indice de vieillissement (nombre de personnes de 65 ans et plus rapporté à 100 jeunes de moins de 20 ans) : **180,2 dans la CCCE**, allant de **167,1 pour Saint-Lunaire à 283 pour Saint-Briac** (contre 70 dans le 35 et 113,7 dans le 22)

Enfance, jeunesse, familles

- Jeunes 18-24 ans ▼ parmi les moins de 25 ans
- Familles avec 1 seul enfant ▲
- **Taux d'accueil du jeune enfant** ▼ (surtout Le Minihic et Saint-Briac)
- **Couples avec 2 emplois** ▼ (autour de 50 %) sauf au Minihic-sur-Rance (64 %)
- Couples sans aucun emploi ▲ à Saint-Briac (15 %)
- **Familles monoparentales sans emploi ▲ à Lancieux (20 %)**

Graphique. Répartition des enfants de moins de 3 ans selon la composition familiale et l'emploi en 2018 *(source : INSEE)*

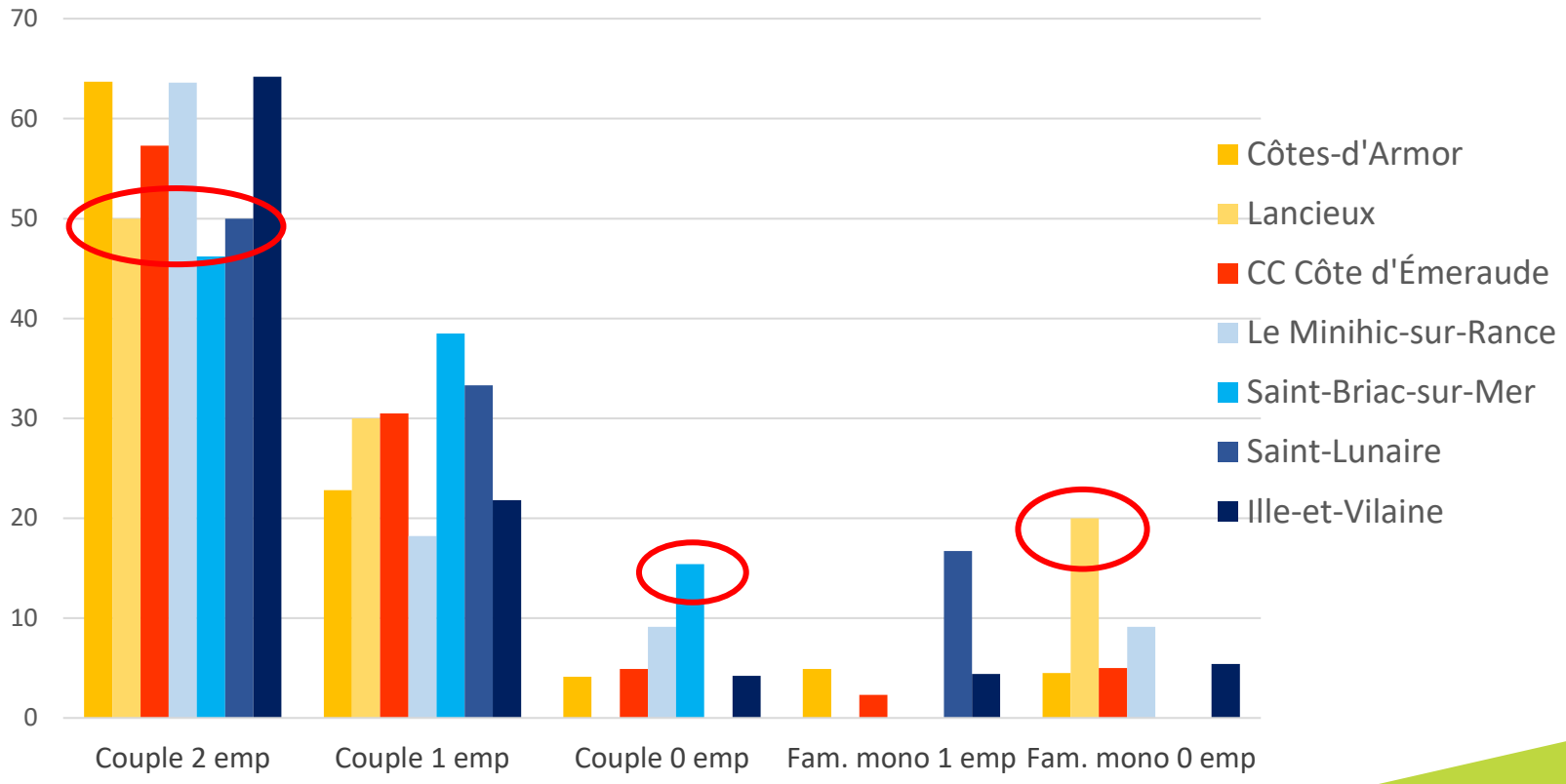

Scolarisation, formation

Tableau. Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée des 15-29 ans en 2018 *(source : INSEE)*

Catégorie	Côtes-d'Armor	Lancieux	CC Côte d'Émeraude	Le Minihic-sur-Rance	Saint-Briac-sur-Mer	Saint-Lunaire	Ille-et-Vilaine
Aucun diplôme	8%	8%	6%	8%	6%	3%	7%
BEPC, DNB	5%	6%	4%	**1%**	**1%**	4%	4%
BEP, CAP	23%	21%	32%	20%	**13%**	27%	18%
BAC	33%	30%	32%	27%	**42%**	33%	30%
BAC +2	14%	8%	11%	**23%**	**20%**	8%	15%
BAC + 3 ou 4	10%	**20%**	9%	14%	13%	14%	13%
BAC + 5	6%	8%	6%	6%	4%	**11%**	12%

- Proportion d'habitants de 15-29 ans avec au moins le bac : **59 % dans la CCCE** (63 % dans le 22 et 71 % dans le 35)
- **Parts des bacheliers et plus** ▲ dans les 4 communes, **surtout à Saint-Briac (79 %)** mais avec des études courtes (bac ou bac +2)
- **Part des bac+3 et plus** : 15 % dans la CCCE mais **28 % à Lancieux** (contre 16 % dans le 22) et 25 % à Saint-Lunaire

Insertion professionnelle, emploi

- **À peine 1 actif occupé pour un retraité** (Saint-Briac : 0,7) contre 1,3 dans le 22 et 2,0 dans le 35
- **Part des artisans, commerçants, chefs d'entreprise** ▲ (liés à la nature du territoire) **et part des ouvriers** ▼
- **Taux de chômage 2018** (sens BIT-INSEE) : 11,4 % de la population active de 15-64 ans en 2018 dans la CCCE, mais **14,4 % à Saint-Briac**
- Demandeurs d'emploi (inscrits Pôle Emploi au 3ème trimestre 2021) ▲ à Lancieux et Saint-Briac-sur-Mer, **quel que soit le sexe et l'âge** et qu'il n'y ait aucune activité ou une activité réduite (catégorie A comme catégories A,B ou C)

Graphique. Demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) au 3ème trimestre 2021 *(source : Pôle Emploi et DARES)*

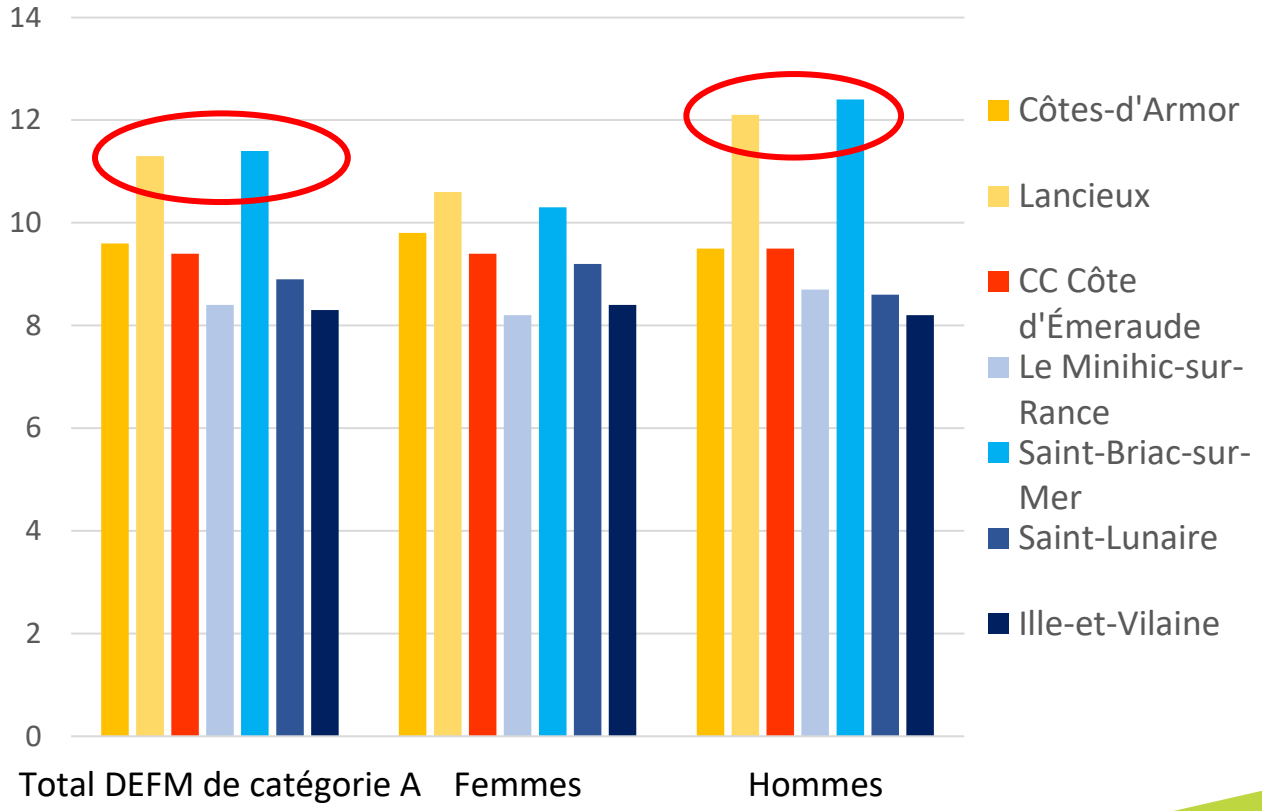

Insertion professionnelle, emploi

Graphique. Insertion des jeunes de 15-29 ans en 2018 *(source : INSEE)*

En %	Côtes-d'Armor	Lancieux	CC Côte d'Émeraude	Le Minihic-sur-Rance	Saint-Briac-sur-Mer	Saint-Lunaire	Ille-et-Vilaine
Taux de jeunes non insérés	18,3	14,6	19,3	21,3	**28,1**	16,7	14,7
Taux de jeunes non insérés - femmes	19,1	20	18	**23**	**25**	17,5	14,8
Taux de jeunes non insérés - hommes	17,5	**8,3**	20,5	19,8	**30,1**	16	14,6

- **Jeunes de 15-29 ans non insérés** (pas en études ni en formation ni en emploi) ▲ à Saint-Briac, quel que soit le sexe, surtout comparé à l'Ille-et-Vilaine / niveau x 2 par rapport à Lancieux

- Jeunes hommes moins souvent non insérés à Lancieux

Logement - hébergement

Tableau. Chiffres clés du logement en 2018 *(source : INSEE)*

En %	Côtes-d'Armor	Lancieux	CC Côte d'Émeraude	Le Minihic-sur-Rance	Saint-Briac-sur-Mer	Saint-Lunaire	Ille-et-Vilaine
Part propriétaires	71,1	**83,1**	66,1	**86,3**	**74,6**	**78**	59,8
Part locataires privés	20,1	9,8	20	9	14	12,4	25,8
Part locataires HLM	7,4	**5,4**	12	**2,9**	9,2	7,4	13,2

- Résidences secondaires ▲ : 60 % du parc dans les 3 communes du littoral et 25 % au Minihic (contre 7 % dans le 35 et 16 % dans le 22)
- Propriétaires ▲ / locataires HLM ▼ par rapport à la CCCE et aux 2 départements
- **Maisons : entre 81 % (Saint-Lunaire) et 97 % (Le Minihic) du parc** contre 69 % dans l'agglo et 60 % en Ille-et-Vilaine
- **Des logements plus grands** que dans l'agglo et les 2 départements
- **Part des logements sociaux** ▼ (pas d'obligation légale) : 4,4 % au Minihic-sur-Rance jusqu'à 9,8 % à Saint-Briac (*vs* 12 % CCCE et 15 % dans le 35)

Ressources, pauvreté-précarité

Tableau. Chiffres clés sur les ressources en 2019 *(source : INSEE)*

	Côtes-d'Armor	Lancieux	CC Côte d'Émeraude	Le Minihic-sur-Rance	Saint-Briac-sur-Mer	Saint-Lunaire	Ille-et-Vilaine
Niveau de vie médian mensuel (€)	1 788	**2 157**	1 968	**2 158**	**2 175**	**2 131**	1 872
Taux de pauvreté (%)	11,6	nd	9,3	nd	10,0	8,0	10,3
Part des ménages imposés (%)	52,8	nd	61,0	nd	**64,0**	**64,0**	57,5
Décile 1 (€)	1 051	nd	1 120	nd	1 111	1 158	1 088
Décile 9 (€)	2 908	nd	3 599	nd	**4 233**	3 798	3 120
Rapport interdécile	2,8	nd	3,2	nd	**3,8**	3,3	2,9

- Niveaux de vie médians mensuels ▲ mais écarts plus marqués entre les 10 % les plus pauvres et les 10 % les plus riches (surtout à Saint-Briac-sur-Mer)
- Prestations sociales (dont RSA et PPA) ▼ / Revenus du patrimoine ▲ (particulièrement à Saint-Briac)

Mobilités, déplacements

- Pas de voiture ▼ / 2 voitures ▲, en particulier au Minihic-sur-Rance

-> quasi-obligatoire pour accéder aux commerces et services première nécessité ?

- **Trajets domicile-travail :** entre 82 % (Saint-Briac) et 88 % (Le Minihic) en voiture
- Marche : 2 % au Minihic et à Saint-Lunaire contre 6 % dans l'agglo
- Transports en commun : 2 % au Minihic contre 5 % à Lancieux (2 fois plus que dans l'agglo et les Côtes d'Armor)

Graphique. Possession d'une voiture en 2018 *(source : INSEE)*

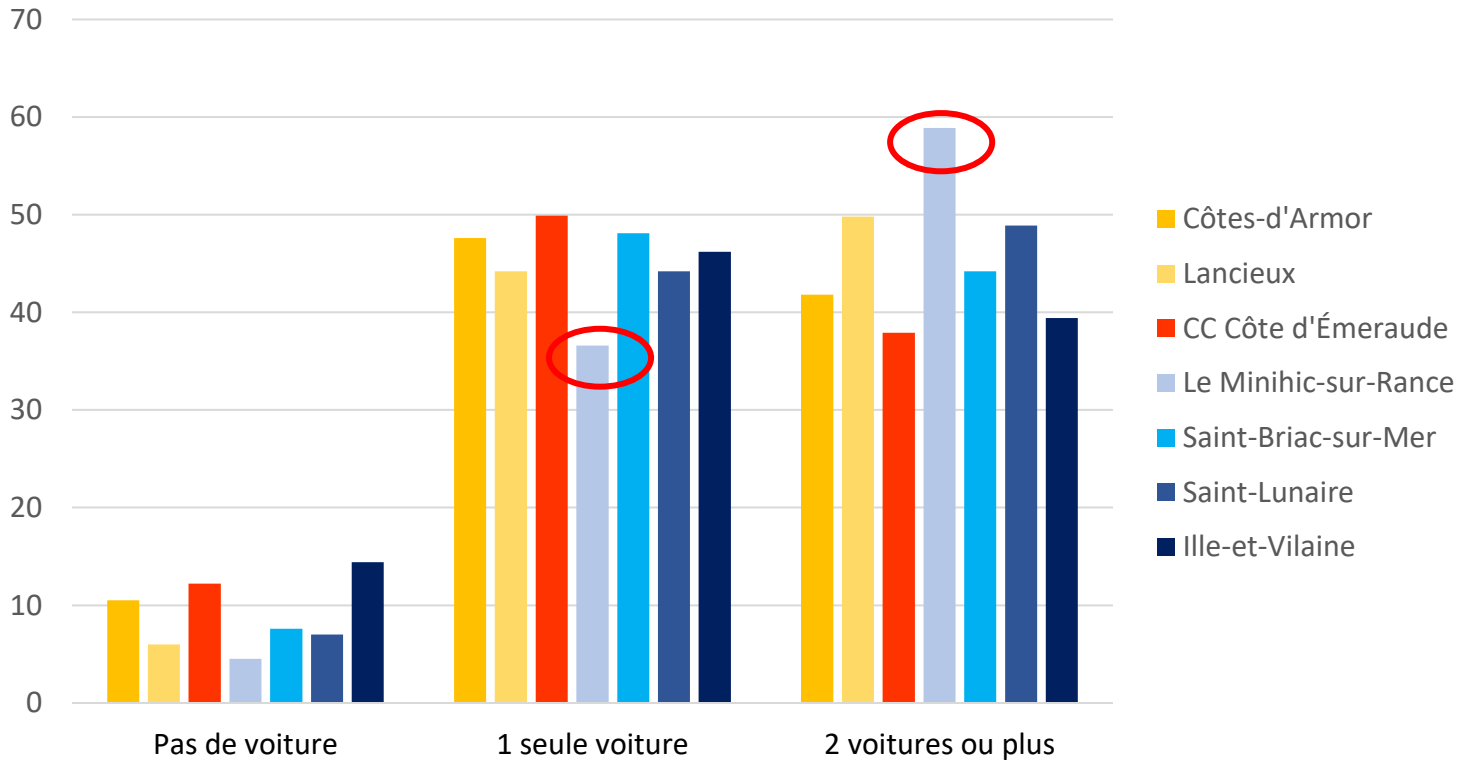

Vieillissement, dépendance, handicap

Tableau. Ratio aidants/aidés en 2018 *(source : INSEE)*

	Côtes-d'Armor	Lancieux	CC Côte d'Émeraude	Le Minihic-sur-Rance	Saint-Briac-sur-Mer	Saint-Lunaire	Ille-et-Vilaine
Pop 55-64 ans	84 581	257	4 641	227	371	425	121 866
Pop 85 ans et plus	26 024	59	1 834	96	149	85	32 646
Ratio	3,25	**4,36**	2,53	**2,36**	**2,49**	**5,00**	3,73

- Deux situations distinctes:
  - Lancieux et Saint-Lunaire ont un ratio plus avantageux que la CCCE et les départements entre aidants et aidés
  - Le Minihic-sur-Rance et Saint-Briac-sur-Mer ont une situation moins avantagée
- **31 % des 80 ans et plus du Minihic-sur-Rance vivent seuls** contre la moitié dans l'agglo et les 2 départements
- Offre PA : 2 EHPAD et 1 résidence autonomie / Offre PH : pas dans les 4 communes mais dans la CCCE ou Saint-Malo

Accès, offre et permanence des soins

Tableau. Absence de médecin traitant et non-recours aux soins chez les 55 ans et plus en 2018 (*source : Observatoire des fragilités du grand nord)*

Parmi les 55 ans et plus (en %)	**Côtes-d'Armor**	**Lancieux**	**CC Côte d'Émeraude**	**Le Minihic-sur-Rance**	**Saint-Briac-sur-Mer**	**Saint-Lunaire**	**Ille-et-Vilaine**
Taux de non-recours aux soins	3,5	2,8	3,1	**2,3**	**3,9**	2,7	3
Personnes sans médecin traitant	1,8	2,5	2,3	**3,9**	2,8	2,7	1,8

- Offre libérale répartie sur le territoire des 4 communes et même de l'agglomération
- **Le Minihic-sur-Rance :** part des 55 ans et plus sans médecin traitant ▲ mais non-recours aux soins ▼
- **Enjeux CLS :**
  - Renforcer l'accès aux soins sur le territoire, notamment pour les personnes vulnérables, en développant l'attractivité pour les professionnels de santé, la démarche « d'aller vers », et les coopérations entre professionnels de santé
  - Levier : mise en place de la Plateforme territoriale d'appui (PTA) Appui Santé Rance-Émeraude en 2018

Accès aux droits et numérique

- **Diagnostic territorial du Pays de Saint-Malo** : enjeu de la fracture numérique pour l'accès aux droits et aux services mis en avant par les acteurs du territoire
- **Points d'accès au numérique** (en libre accès ou avec un soutien pour l'outil informatique) plutôt rares
- Espace France Services présent à Pleurtuit (limite Dinard – zone commerciale où se trouve le siège de la CCCE) : guichet unique d'accès aux services publics

	Lancieux		Le Minihic-sur-Rance		Saint Briac-sur-Mer		Saint-Lunaire	
Nombre de demandes	48	100%	55	100%	90	100%	130	100%
accompagnement par la médiatrice	35	**73%**	30	55%	55	61%	99	**76%**
rendez-vous partenaire	9	19%	18	33%	27	30%	25	19%
autres (infos, ordinateur...)	4	8%	7	13%	8	9%	6	5%

Consultation des acteurs locaux (habitants, élus, asso...)

Consultation des acteurs locaux : résultats

Tableau. Répondants à la consultation en ligne des acteurs locaux

	Lancieux	Le Minihic-sur-Rance	Saint-Briac-sur-Mer	Saint-Lunaire	Total général
Agent municipal		4	1	7	12
Associatif	7	7	1	6	21
Autre		1	1	4	6
Elu(e)	11	12	6	6	35
Habitant(e)	26	63	33	61	183
Total général	**44**	**87**	**42**	**84**	**257**

- **Majorité d'habitants :** 71 % des répondants
- **Part non négligeable d'élus :** 14 % des répondants

- **Grande hétérogénéité des répondants associatifs** (associations impliquées dans le sport, la culture, le social, la parentalité, etc.)

Consultation des acteurs locaux : résultats

Tableau. Thématiques les plus cités par les répondants au questionnaire

	Lancieux	Le Minihic-sur-Rance	Saint-Briac-sur-Mer	Saint-Lunaire	Total général
L'offre de transports en commun	36	69	28	57	**190**
L'offre de soins (médecins généralistes et spécialistes, professions paramédicales)	34	67	27	57	**185**
Le marché immobilier (prix, disponibilité de terrains…)	27	50	30	56	**163**
L'aide aux démarches administratives	27	46	19	53	145
L'attractivité pour des ménages avec (jeunes) enfants	26	51	22	36	135
La solidarité entre habitants	22	40	27	45	134
L'adaptation des environnements (urbain, habitat, etc.) à la dépendance	22	35	22	43	122
L'équilibre entre les actifs et les retraités	23	33	26	39	121
L'offre pour accompagner les personnes âgées	23	33	21	40	117
Le repérage des personnes en difficultés	24	30	20	42	116
Les relations intergénérationnelles	18	38	16	40	112
La mobilité/déplacements des personnes âgées	25	36	16	35	112
L'attractivité pour des jeunes (étudiants et jeunes salariés)	23	28	20	40	111
La précarité des actifs (« travailleurs pauvres »)	17	37	14	38	106
La pauvreté, en particulier des jeunes et/ou des personnes âgées	23	31	17	33	104

Consultation des acteurs locaux : résultats

Tableau. Thématiques les plus prioritaires selon les répondants au questionnaire *(base : 200 répondants)*

	Lancieux	Le Minihic-sur-Rance	Saint-Briac-sur-Mer	Saint-Lunaire	Total général
Logement (immobilier/prix)	16	17	13	22	**68**
Déplacements/mobilités	13	17	5	7	**42**
Accès/permanence des soins	6	11	4	8	**29**
Handicap	2	5	3	15	25
Personnes âgées	3	4	6	10	23
Enfance / familles	2	7	0	5	14
Pauvreté-précarité	2	1	2	6	11

- 76 personnes ont détaillé les raisons de leurs choix de thématiques prioritaires
- 57 personnes ont ajouté des éléments « complémentaires non abordés » (mais une partie reprend les thématiques déjà évoquées), parmi lesquels :
  - ✓ Favoriser le lien social, intergénérationnel ou pour les familles/personnes isolées et/ou en difficultés
  - ✓ Faire connaître les dispositifs / aides / actions accessibles via le CCAS ou autre
  - ✓ Problématiques d'urbanisme : préserver les espaces verts, éclairage, voirie, accessibilité des ERP aux PMR...

Analyses thématiques

Méthodologie : phase 2 / analyses thématiques

- Affiner la compréhension des besoins sociaux
- Identifier l'adéquation ou non de la réponse sociale à ces besoins
- Elaborer et prioriser des pistes d'actions pour améliorer la réponse aux besoins

- Analyse statistique complémentaire plus détaillée
- Analyse des données de ressenti et d'expertise des partenaires et acteurs locaux (diagnostics, rapports d'activité…), consultation des usagers des services (ou prise en compte si existant) si nécessaire
- Inventaire de l'offre sociale existante
- **Groupes d'analyse partagée**

AXE : LOGEMENT/HEBERGEMENT D'URGENCE OU DESTINE A DES PUBLICS SPECIFIQUES

Pas de structures d'hébergement d'urgence (centres d'hébergement et de réinsertion sociale - CHRS - et autres centres d'accueil d'urgence), ni de stabilisation ou d'insertion pour les publics en grande difficulté sociale.

FJT : 28 places à Dinard et 17 à Pleurtuit

- Pas de logement ni d'hébergement d'urgence identifié comme tel et réellement disponible (Saint-Lunaire possède un logement plutôt saisonnier, avec un bail court de 6 mois).

- Des solutions existent dans les communes avoisinantes (en particulier Dinard et Saint-Malo) mais parfois, l'offre ne suffit pas face à la demande ou n'est pas adaptée (ex : relogement suite à un incendie...)

Pistes d'actions :

- Recenser et mutualiser entre les 4 communes les ressources et réseaux mobilisables pour le logement/hébergement d'urgence
- Travailler (dans le cadre du Programme local de l'habitat – PLH) à un portage et un partage intercommunal de logements à cet usage (en privilégiant les logements gérés directement par la collectivité locale plutôt que le conventionnement)

Part logements sociaux : 4,4 % au Minihic-sur-Rance à 9,8 % à Saint-Briac-sur-Mer, en-deçà de ce qui prévaut au niveau intercommunal (12 %) et départemental

Moins de logements collectifs à Lancieux et Saint-Briac (16 %-21 %)

Majoritairement des T3 et T4, moins des T2 (12 %-25 %)

Demandes : personnes seules (50 % à 60 %) et 25 % à 35 % de T2

Délais d'attente assez importants

- Manque de rotation : taux de mobilité sous le seuil des 10 %, en raison de la tension sur le marché privé.
- Malgré les surloyers appliqués à certains ménages dont les ressources dépassent les plafonds, cela reste plus avantageux financièrement que le parc privé.
- L'offre de T2 est trop réduite par rapport aux besoins (problématique identifiée par tous les bailleurs sociaux, au-delà de la Côte d'Émeraude).

Pistes d'actions :

- Inciter les locataires dont le logement n'est plus adapté à leurs besoins à déménager dans un autre logement
- Développer les logements sociaux adaptés aux besoins/compositions familiales des locataires
- Construire plus de petits logements (T2) et/ou de logements modulables pour s'adapter aux besoins des ménages

Entre 2008 et 2018, hausse de 29 % du nombre des 65 ans et plus à Lancieux, jusqu'à 46 % à Saint-Lunaire (« géronto-croissance »)

EHPAD : 1 à Saint-Briac (41 places) et 1 au Minihic-sur-Rance (84 places) + 1 résidence autonomie à Saint-Briac

Offre en hébergement pour PA dépendantes plus faible dans la CCCE (87 places pour 1 000 hbts de 75 ans et plus en 2021 contre 121 dans les Côtes d'Armor et 105 en Ille-et-Vilaine)

- Beaucoup de personnes arrivent sur le territoire au moment de leur retraite, entraînant des besoins liés au vieillissement (dépendance, recours aux services à domicile ou aux hébergements...).
- Déficit de places en EHPAD = gestion de la dépendance au domicile, avec une nécessaire adaptation des logements individuels au vieillissement et une offre de services (notamment les services à domicile) à adapter.

Pistes d'actions :

- *Déjà en projet via le CLS du Pays de Saint-Malo* : mettre en place un salon, temps d'information concernant l'adaptation des logements, les aides financières, etc.
- Amorcer une réflexion sur le développement de solutions alternatives entre le domicile et l'établissement (ex : colocations ou habitats intergénérationnels, logements seniors partagés...)

60 % de résidences secondaires

Majoritairement des propriétaires de maisons

Prix au m² des terrains à bâtir : 298 € (contre 124 € en Ille-et-Vilaine)

Marché des meublés de tourisme en 2021 : plus de 1 500 logements au sein de la CCCE (+ 14 % en 3 ans)

Baux de septembre à juin

Logement : 1er frein identifié pour recruter des saisonniers

- Prix des logements dans le privé, pour la location comme pour l'achat, sont très élevés et entraînent des difficultés à se loger pour les classes moyennes (à tout âge)
- « Concurrence » entre le logement saisonnier (touristique en particulier) et les personnes travaillant sur le territoire (tension du marché et garanties)
- Manque de foncier (façade littorale)

Pistes d'actions :

- Favoriser les programmes immobiliers d'accession sociale (continuer de développer l'offre)
- Développer le bail réel solidaire (BRS) et la location « intermédiaire » pour le public entre social et privé (logements PLS)
- Conserver et renforcer une « politique » de lotissements communaux
- Encourager les entreprises/employeurs du territoire à proposer un hébergement/une aide financière pour le logement de leurs salariés et développer les alternatives (ex : chez l'habitant)

Tension sur la marché et répercussions écologiques et sur le paysage (cf. diagnostic PLH)

- Densification urbaine va obliger à penser de nouvelles modalités de constructions, tout en préservant la qualité de vie.
- Les logements, quel que soit le parc, ne sont pas encore assez écologiques, il reste des progrès pour les rendre plus vertueux (matériaux biosourcés, normes RT 2012-RE 2020).

Pistes d'actions :

- Faire connaître les ressources et aides financières à la rénovation au niveau de la CCCE ou du Pays de Saint-Malo
- Écoconstruction : s'appuyer sur la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) ECLIS de Quévert
- Privilégier la construction de logements sociaux semi-collectifs et/ou de petits collectifs au lieu des logements individuels
- Encourager l'habitat participatif, en « cadrant » le cahier des charges (modularité des habitats)

1 ménage sur 10 n'a pas de voiture

45 % à 50 % en ont deux, Le Minihic-sur-Rance atteignant 59 %

Trajets domicile-travail principalement en voiture

Temps médians domicile-travail plus élevés au Minihic-sur-Rance

- « Mobilités douces » : cohabitation difficile (incivisme) entre vélos, piétons et conducteurs de véhicule
- Le barrage de la Rance est un frein (en particulier l'été) pour aller à Saint-Malo (embouteillages lors de la saison touristique)

Pistes d'actions :

- Renforcer la signalétique (déjà très présente)
- Organiser des remises à niveau sur les notions de Code de la route, notamment pour les seniors, en mobilisant des partenaires (gendarmerie, assurances, écoles de conduite...)
- Encourager la mise en place de solutions alternatives (par la mer) pour ne pas avoir à utiliser le barrage de la Rance (étude en cours par le CD pour un bac)

Lancieux, Saint-Briac et Saint-Lunaire desservies par une ligne de bus BreizhGo mais pas Le Minihic-sur-Rance

- Le réseau de transports en commun n'est pas assez dense et/ou pas adaptée aux niveaux des horaires, arrêts, correspondances avec les autres moyens de transport (train)
- Certains freins à l'usage des bus : accès vélos et PMR, tarifs, etc.
- Difficultés d'accès à l'espace France services en bus (accès aux droits)

Pistes d'actions :

- Mobiliser plusieurs communes/intercommunalité/acteurs locaux de façon collective pour faire remonter les difficultés et les besoins à BreizhGo (compétence de la Région)
- Étendre l'offre de transport de Dinard (Dinard Bus, navette gratuite) sur l'ensemble de la CCCE, en mutualisant les réflexions (arrêts, budget, etc.) et les moyens au niveau intercommunal
- Promouvoir les abonnements mensuels (50 €) et le tarif social (Carte Solidaire BreizhGo pour les plus précaires)
- Prévoir un arrêt de bus devant France Services (arrêt existant mais distant) et une fréquence plus importante

AXE : TRANSPORTS ADAPTES (PERSONNES AGEES ET EN SITUATION DE HANDICAP)

Service de transport à la demande, «TADyCool », ouvert à tous (et adapté aux personnes à mobilité réduite) pour un tarif de 2 € le trajet afin de rejoindre depuis son domicile 14 points d'arrêt.

- On peut le prendre à partir de n'importe quelle commune de la CCCE mais il n'existe pas d'arrêts (point d'arrivée) à Saint-Briac-sur-Mer et Saint-Lunaire
- Il reste un peu contraignant (réservation la veille, fonctionne les mardi, mercredi et jeudi durant la journée et le samedi matin uniquement...)
- Ce service reste encore mal connu de la population qui peut y recourir.

Pistes d'actions :

- Échanger avec des communes qui offre le même type de service, sur leurs difficultés et leurs solutions
- Évaluer les besoins/demandes des personnes âgées
- Mettre en place un minibus adapté aux PMR mutualisé entre plusieurs communes de la CC Côte d'Emeraude pour proposer un service de courses
- Promouvoir la solidarité citoyenne/l'entraide entre particuliers via des petites annonces et les plateformes numériques
- Renforcer la communication autour du « TadyCool » (flyer, promotion par les agents...)

- Les jeunes sont tributaires de leurs parents qui disposent d'un véhicule pour se rendre à leurs activités (en dehors des heures scolaires), hormis près de Dinard avec les bus et pistes cyclables.
- Certains recourent au scooter et de plus en plus aux voitures sans permis (qui nécessitent uniquement le BSR, accessible dès 14 ans).
- Peu ou pas d'aides financières pour la mobilité des jeunes et/ou elles sont peu mobilisées

Pistes d'actions :

- Reconduire tous les 2 ans le projet mis en place par Le Minihic-sur-Rance pour le passage du code, avec une aide financière de 20 € du CCAS (au Minihic-sur-Rance ou dans d'autres communes, en intercalant les sessions)
- S'informer et informer sur les aides existantes (au niveau du Conseil départemental, du CDAS du Pays Malouin, Mission locale...)
- Proposer une aide financière de la CC Côte d'Emeraude

Vue d'ensemble de la démarche d'analyse des besoins sociaux

Phase de diagnostic

- Diagnostic social du territoire
- Thématiques prioritaires et préconisations

Phase de décision

- Priorisations
- Décisions des équipes municipales et acteurs sociaux

Phase d'action

- Fiches actions
- Inscription dans les différents plans et programmes

Phase d'évaluation

- Méthodologie d'évaluation
- Suivi d'indicateurs clés

Accompagnement CREAI

Equipes municipales

Ensemble des acteurs locaux des 4 communes

CREAI BRETAGNE — LANCIEUX — Le Minihic-sur-Rance — Saint Briac sur-mer — Saint Lunaire

Merci à tous, et en particulier à mes interlocutrices dans les 4 communes